

Renseignements utiles

Cibles de gestion des rivières à ouananiche

Le texte qui suit présente un abrégé des réflexions d'un comité scientifique piloté par le MRNF concernant la gestion future des rivières à ouananiche du lac Saint-Jean, particulièrement à l'égard des nombres minimaux et maximaux de reproducteurs. Ces réflexions feront éventuellement l'objet d'une publication officielle du MRNF.

La ouananiche affiche périodiquement de très importantes fluctuations d'abondance depuis le milieu des années 80 (voir *Montaisons de ouananiches en rivières*, p. 18). Ces fluctuations se sont même amplifiées avec les mesures correctives mises de l'avant au fil des ans – notamment de sévères restrictions réglementaires et des ensemencements massifs dans les rivières –, lesquelles visaient à réduire les prélèvements pour accroître les stocks reproducteurs et la production de ouananiches.

L'analyse de l'ensemble des statistiques disponibles a révélé, entre autres, les faits suivants :

- plus les montaisons de reproducteurs sont élevées, plus le taux de retour d'adultes en rivière (5 à 8 ans plus tard) est faible, de sorte que de fortes montaisons engendrent de faibles retours;
- les chutes d'abondance de la ouananiche coïncident avec des chutes d'abondance de l'éperlan arc-en-ciel dans le lac, la proie essentielle de la ouananiche – et vice versa;
- les chutes d'abondance de la ouananiche s'accompagnent d'une diminution de la croissance, la taille et la survie des poissons, et d'une augmentation de l'âge à maturité des reproducteurs – et vice versa;
- ces variations affectent simultanément les quatre populations de ouananiche du lac (une par rivière) et les quatre rivières – la Métabetchouane, l'Ashuapmushuan, la rivière aux Saumons et la Mistassini – réagissent de la même façon dans le temps.

Le « problème » réside dans le lac – et non dans les rivières – et il s'agit d'une capacité de support insuffisante pour soutenir durablement une très forte production de ouananiches. Lorsque le lac accueille plus de saumonnettes qu'il est capable d'en engraisser, la prédation excessive fait en sorte que les réserves

d'éperlans s'épuisent et s'effondrent, entraînant du même coup l'effondrement des stocks de ouananiches. Une fois ceux-ci effondrés, les réserves d'éperlans se reconstituent, puis les stocks de ouananiches.

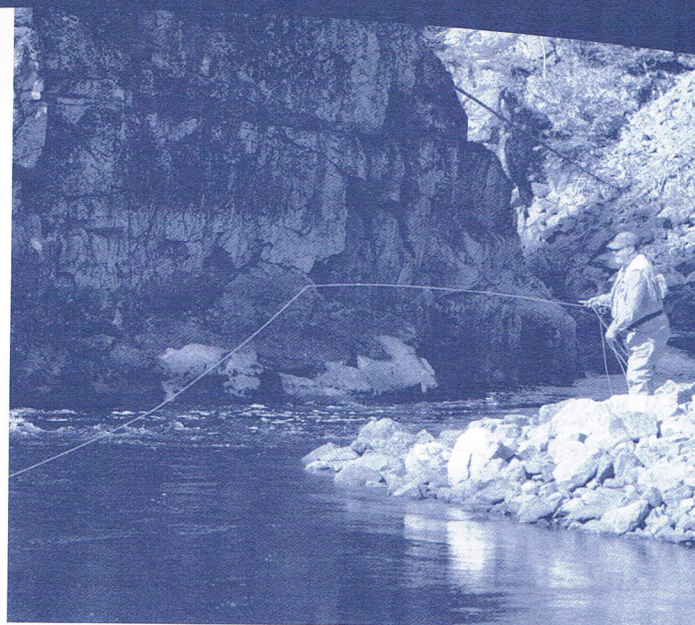
Pour optimiser la production de ouananiches sur une base durable et atténuer ses fluctuations, il faut donc limiter les montaisons en rivière en-deça d'un certain nombre maximal de reproducteurs. Mais il faut également y conserver un certain nombre minimal de poissons (seuil de conservation), afin de maintenir une pêcherie de qualité et d'assurer la pérennité de la ressource.

Ces cibles de gestion ont été établies à partir des montaisons de ouananiches dans la rivière Mistassini, notre rivière-témoin depuis 1975, et d'un modèle mathématique généralement reconnu pour les salmonidés – le modèle de Ricker (1954). Ce modèle met en relation les montaisons annuelles de reproducteurs, soit le stock parental, et les retours d'adultes en rivière, soit le recrutement, engendrés par chaque montaison parentale – d'où l'appellation « relation stock/recrutement » du modèle.

Dans le cas de la rivière Mistassini (figure ci-contre), la cible supérieure de gestion est de 517 reproducteurs et cette valeur est qualifiée de nombre maximal. Ce maximum produit en moyenne le plus grand nombre de retours, tout en limitant les risques d'effondrement de la production d'éperlans et de ouananiches. La cible inférieure de gestion est de 286 reproducteurs et cette valeur est qualifiée de nombre minimal. Ce minimum engendre des retours un peu moindres que le nombre maximal de reproducteurs, mais il produit en moyenne le plus grand surplus récoltable et le maximum de captures. Il fait office de seuil de conservation parce qu'en-deça de celui-ci, le nombre de retours, le surplus récoltable et le nombre de prises chutent rapidement.

Les cibles de gestion des trois autres rivières ne peuvent pas être établies de la même manière, car les séries statistiques existantes ne conviennent pas pour ce faire. Elles ont été extrapolées à partir des cibles de gestion de la rivière Mistassini, au moyen des relations entre les montaisons de reproducteurs dans la Mistassini et celles dans les trois autres rivières – puisque les quatre rivières réagissent de la même façon dans le temps.

Selon les nouvelles cibles de gestion des rivières à ouananiche (tableau ci-contre) et *grosso modo*, il faudra dorénavant éviter que les montaisons annuelles excèdent plus de 2 000 reproducteurs dans les tributaires du lac, tout en y maintenant un minimum de 1 300 poissons. Le plus grand défi consiste maintenant à gérer la ressource et la pêche en fonction de ces balises, lesquelles devront sans doute être réajustées à l'usage suivant l'évolution des statistiques et connaissances sur la ouananiche et l'éperlan.



Rivière	Minimum de reproducteurs	Maximum de reproducteurs
Mistassini	286	517
Ashuapmushuan	584	934
Aux Saumons	222	351
Métabetchouane	262	310
TOTAL	1354	2111

